

Offensive turque en Syrie : "On est en train de sacrifier des enfants", s'alarment les avocats des familles de jihadistes français

Ils déplorent une situation catastrophique pour les femmes et les enfants, mais aussi pour la menace terroriste, alors que plusieurs plans de rapatriement ont été abandonnés ces derniers mois.



Des femmes et des enfants de djihadistes au camp d'Al-Hol, au nord-est de la Syrie, en février 2019. BULENT KILIC / AFP

« Voilà, que ce que l'on annonçait depuis deux ans arrive. » **Marie Dosé**, avocate pénaliste réputée, est très éprouvée. Depuis le début de l'offensive turque lancée mercredi 9 octobre dans le nord-est de la Syrie, l'avocate dit recevoir toutes les nuits des messages de désespoir des femmes qu'elle défend : des jihadistes françaises, vivant avec leurs enfants dans des conditions déplorables dans des camps syriens, que le gouvernement refuse de rapatrier.

« J'entends passer des avions au-dessus de la tente, lui écrit l'une d'elles. Je ne sais pas quand je vais mourir, peut-être ce soir, peut-être demain. Je voudrais dire à mes proches que je les aime et je suis désolée pour la peine que j'ai pu leur causer. J'aurais aimé me reconstruire, mais la France ne m'a pas autorisé ça. »

« On offre de la main-d'œuvre à l'État islamique »

L'offensive turque contre les Kurdes en Syrie compromet la stabilité – déjà très menacée – de la région et ouvre une fenêtre de tir au groupe État islamique (EI) : l'YGP, milice kurde accusée de terrorisme par Ankara, est la seule force qui combat l'EI au sol. C'est également elle qui gère les prisons où quelque 10 000 jihadistes, dont 2 000 étrangers, sont retenus, ainsi que les camps abritant environ 80 000 familles de jihadistes. Si les Kurdes étaient renversés, ces prisonniers se retrouveraient en liberté. Le YGP a par ailleurs estimé qu'un conflit ouvert avec les Turcs se ferait au détriment de la surveillance de ces camps. « Ça fait des années que l'on dit qu'il faut à tout prix rapatrier les jihadistes français, au risque, sinon, de grossir les rangs de l'État islamique, déplore Marie Dosé. On leur offre une main-d'œuvre sur un plateau, mais le gouvernement reste sourd. »

Il y a près d'un mois, l'EI diffusait un message audio dans lequel **Abou Bakr Al-Baghdadi** appelait à « *sauver* » les jihadistes détenus dans les prisons et les familles vivant dans des camps. L'offensive turque ouvre un peu plus la porte à cette possibilité. « *Les femmes ont peur de mourir et que leurs enfants meurent des bombardements*, décrit la pénaliste. *Mais surtout, elles craignent plus que tout d'être récupérées par l'État islamique.* » Marie Dosé assure que la cinquantaine de femmes qu'elle représente se sont repenties et souhaitent être jugées en France.

« La France n'abandonne jamais ses enfants »

Le sort réservé aux enfants de ces femmes et aux orphelins inquiète également les avocats en charge de ces familles. « *Plus on tarde à les rapatrier, plus on risque de les traumatiser. Ils n'ont rien demandé à personne, et si on ne fait rien, ils vont être transformés en enfants soldats* », prédit Marie Dosé. Avec d'autres avocats pénalistes, elle a lancé plusieurs actions juridiques en faveur du rapatriement des jihadistes français. « *Le gouvernement a parfaitement conscience du danger. Le Premier ministre Édouard Philippe et la ministre de la Justice Nicole Belloubet abondaient d'ailleurs en ce sens, jusqu'à ce que le rapatriement prévu en février dernier soit avorté* », regrette l'avocate.

« *Le chef du gouvernement avait laissé entendre que le protocole de rapatriement était prêt*, renchérit **M^e Gérard Tcholakian**, qui travaille également sur ces questions. *Mais un sondage disant que l'opinion publique s'opposait au retour des jihadistes a fait faire marche arrière au gouvernement.* » Ce sondage, réalisé par Odoxa pour franceinfo et *Le Figaro*, indiquait que 67% des personnes interrogées s'opposaient au retour des enfants de combattants. « *Mais on ne gouverne pas avec l'opinion publique, sinon on n'aurait jamais aboli la peine de mort !* » s'indigne l'avocat.

Gérard Tcholakian cite un discours d'Emmanuel Macron, le 14 avril dernier, lors de l'hommage à deux militaires français tués au Burkina Faso. « *Le président disait : "la France n'abandonne jamais ses enfants". Certes, ce n'était pas destiné à ma cliente – une fille de jihadiste français, arrivée lorsqu'elle était enfant et désormais âgée de 19 ans – mais ça veut dire ce que ça veut dire.* » **Henri Leclerc**, pénaliste de renom et président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, se désole également.

"Nous avons fait tout ce que nous pouvions. Des plaintes auprès de l'ONU, de la Cour européenne des droits de l'Homme, contre le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, mais rien ne marche. Là, l'offensive turque, c'est la pire chose qui pouvait arriver."

— **Henri Leclerc, avocat et président de la Ligue des droits de l'homme**
à franceinfo



De nombreuses associations et institutions se sont prononcées en faveur d'un rapatriement. « *Même les associations de victimes du terrorisme, celles du Bataclan par exemple, sont pour un retour des familles* », rapporte Gérard Tcholakian. « *Depuis plus d'un an, on refuse de nous répondre, on nous dit qu'on verra ça plus tard, mais l'urgence est là désormais*, s'indigne Henri Leclerc. *Les femmes et enfants de jihadistes sont voués soit à la mort, soit à devenir des soldats de l'EI.* » L'avocat déplore des conditions de vie « *effroyables* » dans les camps : maladies infectieuses, froid, malnutrition... « *Une de mes clientes m'a envoyé la photo de son enfant*, rapporte Marie Dosé, la voix nouée. *À 4 ans, il pèse à peine quatre kilos.* »

Même chose du côté de la jeune femme défendue par Gérard Tcholakian. « *Son téléphone lui a été confisqué, des avions russes passent au-dessus de sa tente, et surtout, des femmes deviennent littéralement folles du fait de ces conditions*, relate-t-il. *Cette situation est intenable dans le temps, et d'ailleurs bien d'autres États ont rapatrié leurs ressortissants.* » Pour les avocats, cette situation met la France en danger.

"Dans les camps, les plus radicalisées se frottent les mains, en attendant de pouvoir organiser une émeute et de rallier à leur cause celles qui jusqu'alors voulaient partir."

**— Marie Dosé, avocate
à franceinfo**



« *On est en train de sacrifier des enfants, et tout ça sert le discours salafiste*, ajoute Marie Dosé. *C'est une aubaine pour ceux qui cherchent à radicaliser en France.* »

Appel à un cessez-le-feu immédiat

Tous appellent à un cessez-le-feu immédiat, pour permettre d'organiser un rapatriement express. « *On se retrouve au pied du mur*, estime Marie Dosé. *Le gouvernement n'a pas eu le courage politique de faire revenir ses ressortissants, et voilà où on en est.* » Qui plus est, les avocats affirment que l'arsenal juridique et sécuritaire est au point. « *Lorsqu'un jihadiste revient de Syrie, la garde à vue peut se faire dès l'aéroport de Roissy*, insiste Gérard Tcholakian. *Une information judiciaire est confiée à un juge, la personne est placée sous contrôle judiciaire, voire incarcérée immédiatement...* »

La grande majorité des Françaises retenues dans les camps souhaitent revenir et acceptent la prison, rapporte Henri Leclerc. « *Elles veulent juste que leurs enfants soient à l'abri. Pour ça, elles préfèrent largement la justice française à l'EI.* » Pour les enfants aussi, tout est déjà organisé, « *jusqu'à la famille d'accueil* », selon l'avocat. « *Le problème, c'est qu'il est peut-être trop tard*, poursuit-il. *On a traîné pendant des mois et désormais, on va nous dire que les contacts ne sont plus assez bons avec les Kurdes. Ce rapatriement est suspendu pour des questions diplomatiques. La France ne veut pas risquer de se froisser avec l'un ou l'autre de ses alliés aux Moyen-Orient.* » Les trois pénalistes veulent malgré tout garder espoir : peut-être qu'un « *sursaut d'humanité* » incitera les autorités françaises à agir vite. ■